

# VIVA!

DÉMOCRATIE  
ÉCOLOGIE  
SOLIDARITÉ

PROGRAMME

## RÉORGANISER LES MOBILITÉS

**Changer les mobilités à Nice, c'est VITAL. C'est URGENT et c'est INEVITABLE. On ne peut pas NE PAS CHANGER.**

Pourquoi est-il nécessaire et urgent de réorganiser les mobilités ? Cela est nécessaire pour bien vivre à Nice et aussi, et surtout, pour répondre à l'urgence du dérèglement climatique et de la pollution atmosphérique, pour lesquels le trafic des véhicules à moteur thermique joue un rôle majeur. C'est la première source des émissions de gaz à effets de serre et des polluants atmosphériques. Et c'est le cas encore plus à Nice. Aujourd'hui nous sommes dans une situation de saturation qui est intenable. Il faut changer et de toute façon, ça va changer. La question, c'est comment faire pour ne pas opposer « fin du monde » et « fin du mois », comme disent les gilets jaunes. Comment faire en sorte que les changements imposés ne soient pas une violence contre les personnes les plus précaires ? Et même, sans parler des personnes les plus pauvres ici à Nice, comment changer pour que tout le monde soit gagnant ? Voici 4 mesures phares de notre programme mobilités, en complément de celles déjà présentées sur la circulation automobile en général (autopartage et covoiturage, réduction de la vitesse et la circulation, conversion des véhicules polluants).

### **PREMIÈRE MESURE PHARE : LA GRATUITÉ ET L'AMÉLIORATION DES TRANSPORTS EN COMMUN**

Quarante personnes circulent beaucoup mieux dans un bus ou à vélo qu'en voiture individuelle. 40 personnes en bus occupent 40 m<sup>2</sup> de voirie. En voiture,

la surface occupée en 20 fois supérieure : 800 m<sup>2</sup>. Il ne faut pas s'étonner des embouteillages ! Donc, comment faire pour que les 40 personnes qui sont dans leur voiture soient dans le bus (ou sur un vélo ou à pied) ? Et même si nous n'arrivons pas à « convertir » la totalité des 40 automobilistes, si au moins la moitié abandonnait leur voiture, cela changerait beaucoup de choses.

**LA mesure phare de notre programme est la gratuité des transports en commun.** Si on veut que les 40 personnes qui sont dans leur voiture prennent le bus ou le tram, il faut que les transports en commun soient attractifs. Il faut qu'ils y gagnent. Les 40 automobilistes ne vont prendre le bus ou un vélo si c'est moins pratique, moins confortable, plus lent, plus cher. Il faut que cela soit moins cher, plus rapide, plus pratique, plus confortable. D'où la gratuité. Pour toutes et tous, tous les jours de l'année. C'est une mesure de justice sociale et c'est une mesure qui répond à l'urgence climatique. Mais attention !, **la gratuité ne suffit pas : il faut aussi une amélioration importante des transports en commun.** Si c'est juste gratuit demain à Nice, on risque de saturer encore plus le tram et d'être perdants. Nous proposons donc une amélioration TRÈS IMPORTANTE du réseau :

- Extension du tram (ligne directe) jusqu'à l'Ariane et la Trinité
- Fréquences et amplitudes horaires revues pour répondre aux besoins
- Parc relais améliorés et gratuits pour les gens qui viennent de l'extérieur
- Réseau des bus complètement repensé pour que les gens qui habitent sur les collines puissent aller directement dans un grand nombre de destinations sans nécessité de correspondance de tram

## **DEUXIÈME SOLUTION POUR AMÉLIORER LES MOBILITÉS : LE VÉLO**

Contrairement à ce que certains croient, la solution vélo n'est pas anecdotique. Elle n'est pas une mode réservée aux « bobos » parisiens. Il s'agit d'une partie incontournable de la solution des problèmes de transport. Dans des villes au Danemark ou aux Pays-Bas (et avec, pourtant, un climat moins favorable qu'à Nice), une partie très importante des déplacements (de l'ordre de 30 % en moyenne) se fait à vélo (contre 1,5% environ à Nice aujourd'hui). La marge de progression est énorme. Pour la plupart des déplacements en ville, qui font moins de 3 km, à vélo, on va plus vite qu'en voiture (15 km/h contre 14 km/h), on va de porte à porte, c'est une activité physique qui est bonne pour la santé de celui ou celle qui est sur le vélo et c'est moins de nuisances pour tout le monde. Et en plus, ça coûte beaucoup moins cher qu'en voiture, pour le ou la cycliste et pour la société en général. Notre « plan vélo » comporte 12 propositions pour faire de Nice une ville véritablement cyclable.

## **La proposition principale est résumée en un chiffre : 340 km de pistes cyclables quadrillant tout le territoire de Nice.**

Pourquoi 340 km ? Parce que cela correspond à 1 m linéaire par habitant. Mais attention !, contrairement à ce que fait M. Estrosi, un réseau cyclable, ce n'est pas un coup de peinture sur le trottoir ou la chaussée, c'est un vrai réseau continu, protégé, respecté, bien signalisé. C'est ce qu'il faut pour arriver à ce que 15 % des déplacements se fassent en vélo. Comme pour la gratuité des transports en commun, il ne suffit pas d'avoir les infrastructures, ces propositions doivent être articulées entre elles :

1. Développer un véritable réseau cyclable sur tout le territoire niçois
2. Respecter les cyclistes et le réseau cyclable
3. Assurer la continuité et la visibilité des itinéraires cyclables
4. Développer la concertation, la codécision et la transparence avec les associations et les cyclistes
5. Articuler le mode de déplacement en vélo avec les transports en commun
6. Lutter contre le vol des vélos
7. Améliorer les vélos bleus et diversifier l'offre de location pour tout public et tout usage
8. Développer la logistique vélo en ville
9. Établir des partenariats constructifs
10. Développer une véritable culture vélo
11. Réduire la circulation et la vitesse automobile
12. Multiplier par 17 le budget consacré au vélo : 25 euros/an/habitant

## **TROISIÈME SOLUTION POUR AMÉLIORER LES MOBILITÉS : LE « PLAN PIÉTON »**

Notre proposition de plan piéton consiste à faire de Nice une ville « marchable ». C'est facile car, actuellement, nous atteignons 40 % de part modale pour la marche (2e ville après Paris). Nice est une ville dense. En ¼ h de marche à pied, on accède à pratiquement tous les services. Ce que nous proposons, outre la réduction de la vitesse et de la circulation automobile, c'est la promotion de la marche à pied, la sécurisation et des aménagements particuliers. Par exemple, pourquoi est-ce aux piétons de descendre du trottoir pour traverser la route ? On peut surélever les passages piétons et ce sera aux voitures de ralentir pour passer. Cela favorisera les personnes à mobilité réduite. C'est une proposition qui est souvent remontée des assemblées populaires : il

faut vraiment améliorer les aménagements PARTOUT. Quand on est avec une personne en fauteuil roulant, on s'en rend compte au quotidien. **Bref, il faut faire plus de place au piéton dans tous les quartiers.**

## **QUATRIÈME SOLUTION POUR AMÉLIORER LES MOBILITÉS : REFONDER LA LOGISTIQUE URBAINE DU « DERNIER KILOMÈTRE »**

Qu'appelle-t-on le « dernier kilomètre » ? Il s'agit des derniers segments de la chaîne de distribution finale des marchandises. Avec le développement des achats sur internet, le problème des livraisons devient très important. La livraison urbaine utilise à elle seule 1/5 du trafic motorisé, occupe 1/3 de la voirie et représente plus du quart des émissions GES en zone urbaine. 25% des camions circulent à vide. La métropole a maintenant le devoir de réorganiser complètement la logistique urbaine. Voici les propositions de ViVA! :

- En amont, privilégier les circuits courts en valorisant les filières locales (notamment pour les restaurateurs, la restauration collective, ...)
- Créer 3 pôles logistiques aux 3 entrées Est, Nord et Ouest de la ville.
- Réduire considérablement l'accès des poids lourds,
- Transférer les charges vers des véhicules non polluants,
- Utiliser si possible les rails existants (notamment la nuit)
- Rationaliser la distribution avec des points relais
- Développer les livraisons en vélo-cargos : cela n'est pas une utopie, ça se fait de plus en plus et c'est même généralisé aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne. Ce système permet de livrer des tonnes de marchandises de façon rapide tout en allégeant considérablement le trafic et la pollution (assistance électrique)
- Assortir la politique de livraisons en vélo d'une position ferme de la municipalité en matière de respect du code du travail et du code de la route.